

Dépassements d'Honoraires

Médecins exerçant en Secteur 2	Montant du Dépassement
Radiologie Conventionnelle	55 €
Echographie	60 €
Mammographie	80 €
Mammographie + échographie	90 €

Nous vous informons que nous pratiquons le tiers-payant.

**Toutefois, notre cabinet n'avance pas les frais de mutuelle.
Une note d'honoraires vous sera remise après chaque examen pour vos demandes de remboursement.**

Votre médecin détermine librement ses honoraires. Ils peuvent donc être supérieurs au tarif du remboursement par l'assurance maladie.

MAJ 15 Janvier 2026-Versailles